

RCS : AGEN
Code greffe : 4701

Documents comptables

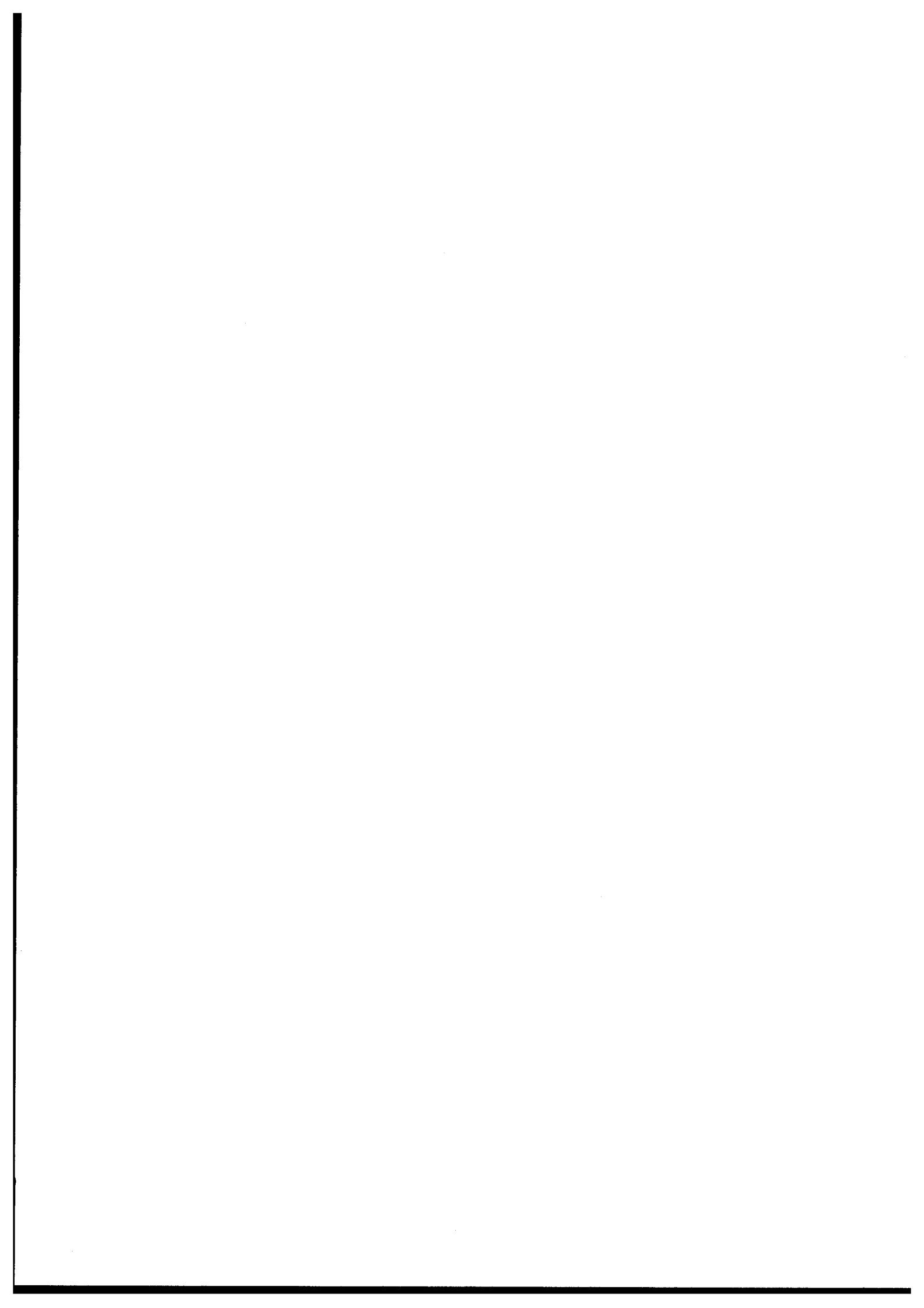
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 50061
Numéro SIREN : 405 296 062
Nom ou dénomination : M.J.P.M. HOLDING (SAS)

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2019 sous le numéro de dépôt 10298



1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : MJPM HOLDING		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise 107 AVENUE JEAN JAURES		47200	MARMANDE	
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant <input type="checkbox"/> *		
Numéro SIRET * 4 0 5 2 9 6 0 6 2 0 0 0 1 2				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
Immobilisations en cours	AV			
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

copie certifiée conforme
H. Bouyq...

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>MJPM HOLDING</u>		Exercice N		
		Néant <input type="checkbox"/>	*	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000.)	DA	300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	30 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG	2 521 243	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	49 669	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	2 900 912
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 012 012	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	725 275	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	20 791	
	Dettes fiscales et sociales	DY	70 792	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	1 828 871	
Écart de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	4 729 784	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 077 716		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : MIPM HOLDING		Exercice N			Néant	*	
		France	Exportation et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens * Services *	FD	FE	FF			
		FG	FH	FI	494 256	494 256	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	494 256	494 256	
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	2 130		
	Autres produits (1) (11)			FQ	5		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	496 391	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stocks (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variations de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	68 453		
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	13 320		
	Salaires et traitements *			FY	233 668		
	Charges sociales (10)			FZ	93 704		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions *			GA	19 199	
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE	5		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	428 351		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	68 040		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	25 078		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	25 078		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	41 136		
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	41 136		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	-16 058		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	51 981		

(RENOIS : voir tableau n°2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>MJPM HOLDING</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 1 134
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 1 134
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 1 134
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 3 447
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 522 604
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 472 935
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total de charges)		HN 49 669
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO
	(2) Dont { produits de locations immobilières Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY
		1G
	(3) Dont { Crédit-bail mobilier * Crédit-bail immobilier	HP
		HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C. G. I.)	HX
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans les PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC
		RD
	(9) Dont transferts de charges	A1 2 130
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
	charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N
	charges antérieures	Produits antérieures

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2018, dont le total est de :
4 729 784 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total
est de 522 604 € et dégageant un bénéfice de 49 669 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2018 au
31 décembre 2018.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

II. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au règlement des normes comptables ANC n°2014-
03 du 5 juin 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence,
conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des
coûts historiques.

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires,
hors frais d'acquisition des immobilisations).

SAS MJPM HOLDING – Bilan au 31.12.2018

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels 1 an
- Matériel de bureau 2 ans à 5 ans

Il est fait application des règlements CRC 2004- 06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

b) Créances

Toutes les créances de l'actif circulant ont une exigibilité inférieure à un an.

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

c) Titres de participation

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'utilité.

A chaque arrêté comptable, la société réalise une analyse de cette valeur d'utilité selon une approche multicritères reposant en particulier sur les prévisions d'activité attendues dans la cadre du business plan établi par le Groupe.

Le traitement comptable du mali technique de fusion a été modifié par le règlement n°2015-06 (homologué par arrêté du 4 décembre 2015). Au 1^{er} janvier 2016, les malis techniques figurant au bilan au 31 décembre 2015 dans le compte « Fonds commercial » et dégagés lors d'opérations de fusion réalisées avant le 1^{er} janvier 2016 ne doivent pas être maintenus en fonds commercial mais doivent être reclassés au bilan de l'entité absorbante (Règlement ANC précité, art.12). En conséquence, le mali de fusion constaté lors de la transmission universelle de patrimoine de la société Themys réalisée en novembre 2013 étant affectable aux titres CHAUVEAU et GVI a été reclassé en « Titres de participations ».

SAS MJPM HOLDING – Bilan au 31.12.2018

8 - Composition du capital social

Il n'y a pas eu de mouvements sur l'exercice.

	Nombre de titres	Valeur nominale	Montant
Actions ordinaires	2 500	120	300 000 €
Mouvement de capital			
Actions au 31/12/2017	2 500	120	300 000 €

9 – Emprunts et dettes financières

	Garanties	Montant initial	Capital restant dû
Emprunt BPO	Nantissement de 100% des actions de la	734 000 €	298 449 €
Emprunt CA	SAS CHAUVEAU	734 000 €	298 481 €
Emprunt BPO	Nantissement de 15 680 actions de 2 JPR	480 000 €	413 658 €

10 – Autres dettes

Toutes les dettes ont une exigibilité inférieure à 1 an sauf les autres emprunts et dettes auprès d'établissements financiers (cf tableau 2057)

11 - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Le CICE comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 6 398 €. Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution de l'impôt sur les sociétés.

Au bilan, il a été imputé en moins du poste IS à payer en dettes sociales et fiscales pour un montant de 6 398 €.

Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement en matière :

- d'investissements pour 1 900 €
- d'amélioration du besoin en fonds de roulement

IV. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

12- Engagements donnés

La société est caution solidaire des contrats de sa filiale Servi-Truck, notamment avec la société de produits pétroliers STELA afin de garantir les créances en cours au 31/12/2018.

- Fournisseur STELA.....	55 000 €

Total	55 000 €

La société est caution solidaire d'un crédit de trésorerie auprès de la BNP de la société SAUBEAU, filiale de SAUBIMMO, à hauteur de 460 K€.

La société est caution solidaire d'un crédit de trésorerie auprès du BPACA de la société SAUBEAU, filiale de SAUBIMMO, à hauteur de 600 K€.

La société s'est portée caution solidaire et indivisible sur l'emprunt souscrit par la SARL LOCAMID auprès de la BPO à hauteur de 145 245 € en principal plus les intérêts, commission et frais accessoires restant à courir.

La société s'est portée caution solidaire sur l'emprunt souscrit par la SAS 2JPR auprès de la Société Générale à hauteur de 300 000€ en principal augmenté des intérêts, commissions, frais, accessoires.

13- Effectif

L'effectif moyen sur l'année s'élève à 6 salariés.

SOMMAIRE

I. LIASSE FISCALE

. Bilan actif	2050
. Bilan passif	2051
. Compte de résultat en liste	2052
. Compte de résultat en liste (suite)	2053
. Immobilisation	2054
. Tableau des écarts de réévaluation sur immobilisations amortissables	2054 bis
. Amortissement	2055
. Provision inscrites au bilan	2056
. Etat des échéances des créances & des dettes	2057
. Détermination du résultat fiscal	2058 A
. Déficit, Indemnités pour congés à payer et provision non déductibles	2058 B
. Affectation résultat & Renseignements divers	2058 C
. Détermination des plus et moins values	2059 A
. Affectation des plus-values à court terme et des plus-values de fusion ou d'apport	2059 B
. Suivi des moins-values à long terme	2059 C
. Réserve spéciale des plus-values à long terme	2059 D
. Réserve spéciale de provisions pour fluctuation des cours	
. Détermination de la valeur ajoutée produite au cours de l'exercice	2059 E
. Composition du capital social	2059 F
. Filiales et participations	2059 G

II. ANNEXE

. Annexe du plan comptable général 1982	1 à 6
---	-------

III - DOCUMENTS

. Détail de l'actif	
. Détail du passif	
. Détail du Compte de résultat	

SOMMAIRE

	ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT DU 01.01.2018 AU 31.12.2018	PAGE N°
	I – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	1
	II – REGLES ET METHODES COMPTABLES	1-2
	III – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS	3
1	Etat de l'actif immobilisé Tableau 2054	
2	Etat des amortissements Tableau 2055	
3	Etat des provisions Tableau 2056	
4	Etat des créances et des dettes Tableau 2057	
5	Filiales et participations	3
6	Société consolidante	3
7	Charges à payer	3
8	Composition du capital social	4
9	Emprunts et dettes financières	4
10	Autres dettes	4
11	Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	4
	IV – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	5
12	Engagements donnés	5
13	Effectif	5



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Adresse de correspondance

1 rue Albert Ferrasse
ZAC de Trenque
47550 Boé
France



FIDUCIE CONSULTANTS AUDIT
16 Avenue Charles de Gaulle
Espace Balma – lot 14 et 15
31 130 Balma

MJPM Holding S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
MJPM Holding S.A.S.
107, avenue Jean Jaurès - 47200 Marmande
Ce rapport contient 18 pages
Référence : ML-JC



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



FIDUCIE CONSULTANTS AUDIT
16 Avenue Charles de Gaulle
Espace Balma – lot 14 et 15
31 130 Balma

MJPM Holding S.A.S.

Siège social : 107, avenue Jean Jaurès - 47200 Marmande
Capital social : €.300.000

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'attention de l'Assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MJPM Holding S.A.S relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



MJPM Holding S.A.S.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
17 juin 2019

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note II.c de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles établies sous le contrôle de la direction générale.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil de surveillance.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

MJPM Holding S.A.S.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
17 juin 2019

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Boé, le 17 juin 2019

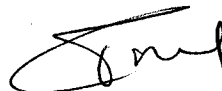
KPMG S.A.



Jacques Castaings
Associé

Balma, le 17 juin 2019

FIDUCIE Consultant Audit



Isabelle Postel
Associée

BILAN ACTIF

	Brut	Amort. prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	133 702	121 669	12 032	23 410
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur imm. incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques, mat. outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	82 296	60 720	21 575	27 497
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées				
Autres participations	3 226 595		3 226 595	3 200 335
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total de l'actif immobilisé	3 442 595	182 390	3 260 204	3 251 243

Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Clients et comptes rattachés	85 139		85 139	147 004
Autres créances	1 205 721		1 205 721	1 328 856
Capital souscrit et appelé, non versé				
VMP (dont actions propres)				
Disponibilités	172 681		172 681	202 948
Charges constatées d'avance	6 035		6 035	5 804
Total de l'actif circulant	1 469 579		1 469 579	1 684 614

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				

Total de l'actif	4 912 174	182 390	4 729 784	4 935 858
-------------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

Droit au bail		Immo. à - un an		Part à + un an	
Immobilisations		Stocks		Créances	

BILAN PASSIF

		31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel (dont versé)	300 000	300 000	300 000
Primes d'émission de fusion, d'apport, ...			
Écarts de réévaluation (dont écart d'équivalence)			
Réserve légale		30 000	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont réserve spé. prov. fluctuation des cours)			
Autres réserves (dont réserve achat d'oeuvre art.vivants)		2 521 243	2 029 949
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice		49 669	611 294
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		2 900 912	2 971 243

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		

Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions pour risques et charges		

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 012 012
Emprunts et dettes financières divers		725 275
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		20 791
Dettes fiscales et sociales		70 792
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
Total des dettes		1 828 871

Carte de conversion passif		
----------------------------	--	--

Total du passif	4 729 784	4 935 858
------------------------	------------------	------------------

Carte de réévaluation incorporé au capital		
Mont réserve spéciale de réévaluation (1959)		
Écart de réévaluation libre		
Réserve de réévaluation (1976)		
Mont réserve réglementée des plus-values à long terme		
Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 077 716
Mont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques CCP		

COMpte DE RESULTAT DE L' EXERCICE

	31/12/2018			31/12/2017
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	494 256		494 256	481 002
Chiffres d'affaires nets	494 256		494 256	481 002

Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d' exploitation			
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges		2 130	3 218
Autres produits		5	6
Total des produits d' exploitation		496 391	484 227

Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approv. (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes		68 453	43 938
Impôts, taxes et versements assimilés		13 320	7 694
Salaires et traitements		233 668	245 903
Charges sociales		93 704	97 384
Sur immobilisations : Dotations aux amortissements		19 199	18 774
Dotations aux provisions			
Sur actif circulant : Dotations aux provisions			
Pour risques et charges : Dotations aux provisions			
Autres charges		5	4
Total des charges d' exploitation		428 351	413 700
Résultat d' exploitation		68 040	70 526

Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Produits financiers de participations			569 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l' actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés		25 078	26 643
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers		25 078	595 643

Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées		41 136	51 331
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières		41 136	51 331

Résultat financier		- 16 058	544 311
---------------------------	--	-----------------	----------------

Résultat courant avant impôts		51 981	614 838
--------------------------------------	--	---------------	----------------

COMPTE DE RESULTAT DE L' EXERCICE

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 134	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels	1 134	

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		203
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles		203

Résultat exceptionnel	1 134	- 203
------------------------------	--------------	--------------

Participation des salariés aux résultats de l' entreprise		
Impôts sur les sociétés	3 447	3 341
Total des produits	522 604	1 079 870
Total des charges	472 935	468 575

Bénéfice ou perte	49 669	611 294
--------------------------	---------------	----------------

dont: <ul style="list-style-type: none"> - produits nets partiels sur opérations à long terme - produits de locations immobilières - produits d' exploitation afférents à des exercices antérieurs - crédit-bail mobilier - crédit-bail immobilier - charges d' exploitation afférentes à des exercices antérieurs - produits concernant les entreprises liées - intérêts concernant les entreprises liées - dons faits aux organismes d' intérêt général - amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) - amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) - transferts de charges - cotisations personnelles de l'exploitant - produits redevances concessions brevets et licences - charges redevances pour concessions de brevets et licences - primes et cotisations complémentaires personnelles: <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">facultatives</td> <td style="width: 50%;">obligatoires</td> </tr> </table> 	facultatives	obligatoires	2 130	3 218
facultatives	obligatoires			

détail des produits et charges exceptionnels	Charges except.	Produits except.
--	-----------------	------------------

détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs
---	---------------------	---------------------

A N N E X E

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2018, dont le total est de :
4 729 784 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 522 604 € et dégageant un bénéfice de 49 669 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

II. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au règlement des normes comptables ANC n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

SAS MJPM HOLDING – Bilan au 31.12.2018

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels 1 an
- Matériel de bureau 2 ans à 5 ans

Il est fait application des règlements CRC 2004- 06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

b) Créances

Toutes les créances de l'actif circulant ont une exigibilité inférieure à un an.

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

c) Titres de participation

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'utilité.

A chaque arrêté comptable, la société réalise une analyse de cette valeur d'utilité selon une approche multicritères reposant en particulier sur les prévisions d'activité attendues dans la cadre du business plan établi par le Groupe.

Le traitement comptable du mali technique de fusion a été modifié par le règlement n°2015-06 (homologué par arrêté du 4 décembre 2015). Au 1^{er} janvier 2016, les malis techniques figurant au bilan au 31 décembre 2015 dans le compte « Fonds commercial » et dégagés lors d'opérations de fusion réalisées avant le 1^{er} janvier 2016 ne doivent pas être maintenus en fonds commercial mais doivent être reclassés au bilan de l'entité absorbante (Règlement ANC précité, art.12). En conséquence, le mali de fusion constaté lors de la transmission universelle de patrimoine de la société Themys réalisée en novembre 2013 étant affectable aux titres CHAUVEAU et GVI a été reclassé en « Titres de participations ».

SAS MJPM HOLDING – Bilan au 31.12.2018

III. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS

- 1 - Etat de l'actif immobilisé Tableau 2054
2 - Etat des amortissements Tableau 2055
3 - Etat des provisions Tableau 2056
4 - Etat des créances et dettes Tableau 2057

5 - Liste des filiales et participations

Filiales	Valeur comptable	CAPITAL	Capital détenu en %	Situation nette	Résultat exercice
SARL LOCAMID	129 574	200 000	85	1 643 937	+ 157 388
SA SERVI TRUCK	35 203	40 000	99.20	524 048	+ 4 982
SAS SAUBIMMO	1 011 895	1 000 000	57.40	5 098 840	+ 197 263
SAS 2 JPR	709 941	588 000	60	2 036 008	+ 62 156
SAS CHAUVEAU	1 312 283	1 000 000	100	1 979 677	+ 217 239

6 – Société consolidante

La société MJPM Holding 107 Avenue Jean Jaurès 47200 MARMANDE immatriculée au RCS sous le numéro 405 296 062 est la société mère consolidante.

Les états financiers consolidés sont disponibles au siège social de la SAS MJPM HOLDING

7 - Charges à payer

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts et dettes financières	1 424
Emprunts et dettes financières diverses	1 885
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 224
Dettes fiscales et sociales	35 391
TOTAL	48 924

SAS MJPM HOLDING – Bilan au 31.12.2018

8 - Composition du capital social

Il n'y a pas eu de mouvements sur l'exercice.

	Nombre de titres	Valeur nominale	Montant
Actions ordinaires	2 500	120	300 000 €
Mouvement de capital			
Actions au 31/12/2017	2 500	120	300 000 €

9 – Emprunts et dettes financières

	Garanties	Montant initial	Capital restant dû
Emprunt BPO	Nantissement de 100% des actions de la	734 000 €	298 449 €
Emprunt CA	SAS CHAUVEAU	734 000 €	298 481 €
Emprunt BPO	Nantissement de 15 680 actions de 2 JPR	480 000 €	413 658 €

10 – Autres dettes

Toutes les dettes ont une exigibilité inférieure à 1 an sauf les autres emprunts et dettes auprès d'établissements financiers (cf tableau 2057)

11 - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Le CICE comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 6 398 €. Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution de l'impôt sur les sociétés.

Au bilan, il a été imputé en moins du poste IS à payer en dettes sociales et fiscales pour un montant de 6 398 €.

Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement en matière :

- d'investissements pour 1 900 €
- d'amélioration du besoin en fonds de roulement

IV. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

12- Engagements donnés

La société est caution solidaire des contrats de sa filiale Servi-Truck, notamment avec la société de produits pétroliers STELA afin de garantir les créances en cours au 31/12/2017.

- Fournisseur STELA	55 000 €

Total	55 000 €

La société est caution solidaire d'un crédit de trésorerie auprès de la BNP de la société SAUBEAU, filiale de SAUBIMMO, à hauteur de 460 K€.

La société est caution solidaire d'un crédit de trésorerie auprès du BPACA de la société SAUBEAU, filiale de SAUBIMMO, à hauteur de 600 K€.

La société s'est portée caution solidaire et indivisible sur l'emprunt souscrit par la SARL LOCAMID auprès de la BPO à hauteur de 145 245 € en principal plus les intérêts, commission et frais accessoires restant à courir.

La société s'est portée caution solidaire sur l'emprunt souscrit par la SAS 2JPR auprès de la Société Générale à hauteur de 300 000€ en principal augmenté des intérêts, commissions, frais, accessoires.

13- Effectif

L'effectif moyen sur l'année s'élève à 6 salariés.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	85 139		85 139					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY	-72		-72					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	17 030		17 030				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 560		2 560				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	1 186 204		1 186 204					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	6 035		6 035					
	TOTAUX		VT	1 296 897	VU	1 296 897	VV				
RENOVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	413 658		67 071		205 673		140 914	
	à plus d'1 an à l'origine		VH	598 353		193 785		404 568			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	20 791		20 791						
Personnel et comptes rattachés		8C	25 097		25 097						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	36 427		36 427						
États et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	9 268		9 268					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	725 275		725 275						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 828 871	VZ	1 077 716		610 241		140 914		
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	252 378	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.						

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art.237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art.39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
	Sur stocks et en cours	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur comptes clients	6N	6P	6R	6S
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6T	6U	6V	6W
	TOTAL III	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	7B	TY	TZ	UA
		7C	UB	UC	UD
			UE	UF	
			UG	UH	
		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

Néant *

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise MJPM HOLDING										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	108 391	PF	13 277	PG		PH		121 669		
Terrains			PI		PJ		PK		PL				
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ				
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU				
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC				
Autres immobilisations corporelles	Inst.générales, agencements, aménagements divers		QD	2 607	QE	2 402	QF		QG		5 010		
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	52 192	QM	3 518	QN		QO		55 710		
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT				
TOTAL III			QU	54 799	QV	5 921	QW		QX		60 720		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	163 191	ØP	19 199	ØQ		ØR		182 390		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais d'établissement TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6					
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8					
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO					
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *											
			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations							SP		SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

Désignation de l'entreprise		MJPM HOLDING				Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations						
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste.					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	131 802	KE	KF	1 900		
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre							
		Dont Composants	L9						
		Sur sol d'autrui							
	Dont Composants	M1							
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions								
		Dont Composants	M2						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels								
		Dont Composants	M3						
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, et aménagements divers *		KV	24 029	KW	KX		
		Matériel de transport *		KY		KZ	LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	58 267	LC	LD		
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG		
Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ				
Avances et acomptes		LK		LL	LM				
TOTAL III		LN	82 296	LO	LP				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T			
	Autres participations		8U	3 200 335	8V	8W	26 260		
	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S			
	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U	1V			
	TOTAL IV		LQ	3 200 335	LR	LS	26 260		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	3 414 435	ØH	ØJ	28 160		
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence				
		par virements de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	133 702	1X
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre							
		Dont Composants							
		Sur sol d'autrui							
	Dont Composants								
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions								
		Dont Composants							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels								
		Dont Composants							
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencements, aménagements divers		IU		MM		MN	24 029
Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR
Matériel de bureau et mobilier informatique			IW		MS		MT	58 267	MU
Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX
Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
TOTAL III		IY		NG		NH	82 296	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	3 226 595	ØZ
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	3 226 595	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	3 442 595	ØM

© Logiciel MTAE

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

M.J.P.M. HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 300 000 euros
Siège social : 107 Avenue Jean Jaurès, 47200 MARMANDE
405 296 062 RCS AGEN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JUIN 2019

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 49 669,03 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	49 669,03 euros
Par prélèvement sur le compte « Autres réserves »	50 330,97 euros
Qui s'élèverait ainsi à 2 470 912,77 euros	
 Les sommes distribuables s'élevant alors à	 100 000 euros
 A titre de dividendes	 100 000,00 euros
Soit 40,00 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition

HJ

commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 :

Néant

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

Néant

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

120 000,00 euros, soit 48,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 000,00 euros

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme

La Présidente

Mme Madeleine MONJALET

